

# Visa numérique du rapport de formation par le/la représentant(e) légal(e)

Les représentants légaux ont désormais la possibilité de consulter et de valider électroniquement un rapport de formation discuté sans avoir à se connecter eux-mêmes. :

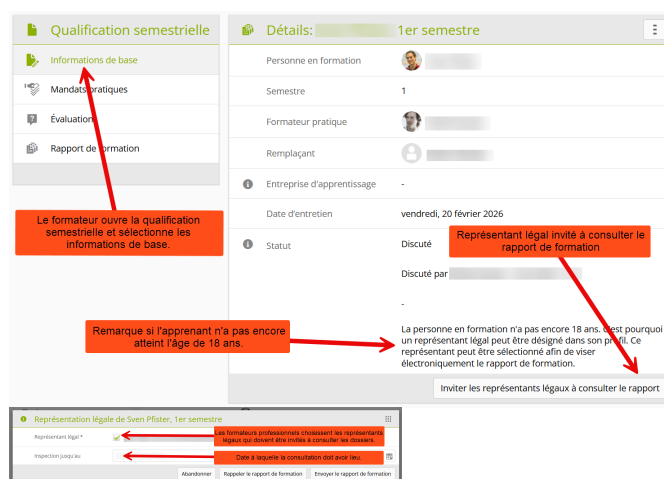
## 1. saisir les représentants légaux

Ouvrez le mode d'édition sous *Personnes en formation* → *Données de base* et ajoutez une nouvelle personne dans la section *Représentant légal* (titre, e-mail, prénom/nom sont des champs obligatoires). Il est possible d'ajouter jusqu'à 3 représentant(e)s légaux par apprenti(e).



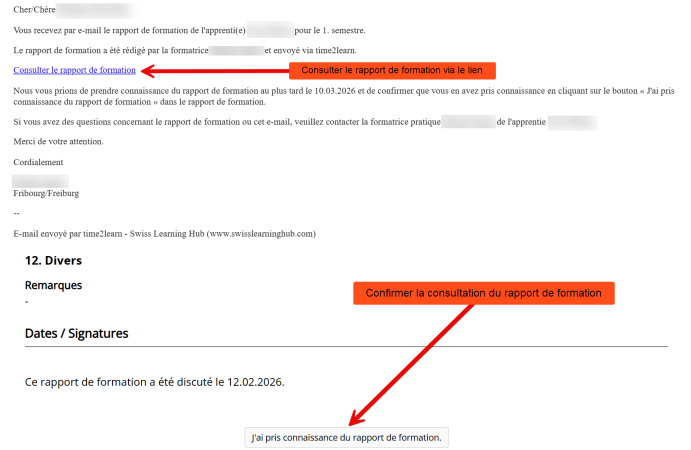
## 2. envoyer l'invitation à la consultation

Dans le cas d'un rapport de formation discuté ou déjà visé, ouvrez la liste des représentant(e)s déposé(e)s sous *Informations de base* → *Représentation légale*. Choisissez qui doit être invité, déterminez un délai et envoyez l'invitation par e-mail via *Envoyer le rapport de formation*.



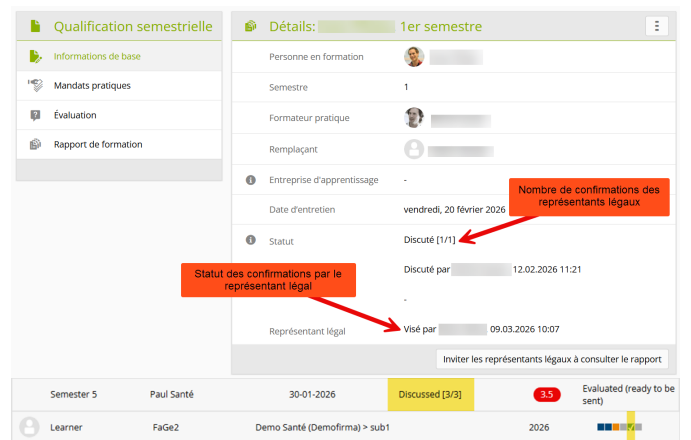
## 3. confirmation par les représentants légaux

Les personnes invitées reçoivent un e-mail unique contenant un lien vers le rapport de formation. En cliquant sur *Consulter le rapport de formation*, elles ouvrent le rapport et peuvent confirmer la consultation à la fin.



## 4. statut visible dans le système

En tant que formateur/trice, vous voyez dans les données de base de la qualification semestrielle l'état des confirmations (p. ex. 1 sur 3). De plus, des détails sur l'invitation et la confirmation effectuée sont affichés. Une coche verte indique dans les aperçus si tous les représentants invités ont confirmé leur consultation.



Revision #4

Created 9 February 2026 13:17:12 by Anouk Hostettler

Updated 11 March 2026 14:35:52 by Anouk Hostettler